



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 3.1 d) du projet d'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Onzième session ordinaire

Rome, 11-15 juin 2007

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Ce document a été présenté à la vingtième session du Comité de l'agriculture (25 - 28 avril 2007). À la demande de plusieurs Membres, il est également communiqué à la Commission. La section pertinente du Rapport du Comité de l'agriculture y figure également.

Table des matières

	Pages
ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	
Texte du document COAG/2007/6 de la vingtième session du Comité de l'agriculture (Rome, 25 - 28 avril 2007)	1 - 14
EXTRAIT DU RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE (Rome, 25-28 avril 2007)	15 - 16

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

**ON TROUVERA CI-APRÈS LE TEXTE DU DOCUMENT COAG/2007/6 DE LA
VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE
(ROME, 25 - 28 AVRIL 2007).**

Table des matières

	Pages
I. Introduction	1
II. Agriculture et environnement	1
A. L'agriculture, une filière fondée sur les ressources naturelles	1
B. Le défi écologique posé à l'agriculture	2
C. Le rôle central de l'agriculture dans la protection environnementale	2
III. Diversité biologique	3
A. L'agriculture, premier utilisateur de la biodiversité	3
B. L'agrobiodiversité au cœur de notre système de subsistance	4
C. L'agriculture, seul cadre envisageable en vue de la résolution des problèmes de biodiversité	5
IV. Changements climatiques	5
A. Les changements climatiques: un problème pour tous les pays	5
B. Interdépendance de l'agriculture et du climat	6
C. Exploiter la capacité d'adaptation de l'agriculture	6
V. Bioénergies	8
A. L'agriculture, une source d'énergie	8
B. Les liens entre agriculture, bioénergies et climat	8
C. Gérer les utilisations concurrentes des ressources agricoles	9

VI. Conclusions	10
A. Trouver d'urgence une solution au nœud gordien de l'agriculture	10
B. L'opportunité d'une action mondiale	11
C. L'agriculture: une composante de la solution	12
VII. Le mandat de la FAO	12
VIII. Recommandations du Comité de l'agriculture	14

I. Introduction

1. Ce document envisage la protection de l'environnement mondial selon une perspective agricole. Il décrit plus spécifiquement trois facteurs d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire: la diversité biologique, les changements climatiques et les bioénergies, et leur rôle essentiel dans les économies agricoles.
2. L'exploitation d'un capital hérité, tel que la biodiversité, permet de produire des bioénergies, et d'atténuer partiellement les conditions climatiques. Les biocombustibles utilisés dans les bilans carbone internationaux pour atteindre les objectifs de gestion climatique et les changements qu'ils engendrent dans l'affectation des terres et les conditions climatiques ont des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire. Les forces en jeu imposent de définir les politiques agricoles en fonction de nouveaux objectifs et d'approches différentes.
3. Le document examine également les synergies et les arbitrages à trouver entre sécurité alimentaire et protection de l'environnement. Il fait valoir qu'il faut aujourd'hui une connaissance plus fine de la manière dont les systèmes de production alimentaire existants peuvent s'adapter à la demande nouvelle de biocombustibles, en faisant front à l'évolution du climat et à la réduction de la biodiversité, et en ne compromettant pas la réalisation du premier et du septième Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir combattre la faim et utiliser les ressources environnementales de manière durable.
4. Aux niveaux national et international, des décisions avisées, fondées sur l'analyse des politiques, peuvent entraîner nombre d'avantages et de retombées positives pour l'agriculture. Toute solution locale qui ne serait pas replacée dans le contexte mondial risquerait de déplacer le problème vers d'autres parties de la planète. Le secteur agricole étant à la fois un utilisateur de terres et un prestataire de services au niveau mondial, la FAO doit contribuer à la réalisation des OMD, et participer plus efficacement à la gestion de l'environnement mondial dans la mesure où elle a une incidence sur ses stratégies et programmes de sécurité alimentaire.
5. Ce document suggère l'instauration d'un processus permettant aux États membres de contribuer à l'élaboration des politiques internationales et de promouvoir les rapprochements avec le secteur environnemental, notamment en définissant un Cadre stratégique pour les enjeux agricoles et environnementaux du XXI^e siècle.

II. Agriculture et environnement

A. L'agriculture, une filière fondée sur les ressources naturelles

6. L'agriculture est une composante essentielle du bien-être des sociétés. Le secteur occupe 40 pour cent de la surface terrestre, consomme 70 pour cent des ressources mondiales en eau, et gère la diversité biologique aux niveaux spécifique et écosystémique.
7. Sur tous les sites de production, l'agriculture est influencée par les écosystèmes, la diversité biologique, le climat et l'économie – y compris les échanges énergétiques – et les influence en retour. L'agriculture moderne est un gros consommateur de combustibles fossiles, et son développement est étroitement conditionné par des facteurs énergétiques.
8. Alors même que l'on applaudit les bons résultats de la production agricole des cinq dernières années, la répartition inéquitable des bénéfices et les impacts non viables sur les ressources naturelles se font plus criants. Tout comme la faim et la pauvreté exacerbent la vulnérabilité et l'instabilité dont tous pâtissent, l'accélération des dégradations environnementales et des changements climatiques a des répercussions directes sur la production agricole et la sécurité alimentaire.

B. Le défi écologique posé à l'agriculture

9. Pour l'humanité, nul défi n'est plus important au niveau mondial que de gérer l'environnement de la planète de manière à assurer le maintien de toutes les formes de vie. L'équilibre écologique dont dépendent les générations actuelles et futures ne peut être préservé qu'au moyen de filières alimentaires équilibrant les flux énergétiques et les flux de nutriments. Le défi consiste à équilibrer les demandes concurrentes émanant des utilisateurs des mêmes ressources, et à gérer ces ressources pour en pérenniser les retombées positives.

10. L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (2005) procède à une analyse détaillée des impacts de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche sur l'environnement, ainsi que des conséquences de la dégradation des ressources naturelles pour l'agriculture. Au cours des 50 dernières années, l'être humain a modifié l'environnement plus rapidement et dans des proportions plus vastes qu'à toute autre période comparable de l'histoire de l'humanité. Entre 1960 et 2000, la demande de services écosystémiques s'est considérablement accrue sous l'effet du doublement de la population mondiale qui compte désormais 6 milliards d'individus, tandis que l'économie mondiale a été multipliée par plus de six. Pour répondre à l'augmentation de la demande, la production alimentaire a globalement augmenté deux fois et demie, l'utilisation d'eau a doublé, les prélèvements de bois destinés à la production de pâte et de papier a triplé, et la production de bois s'est quasiment accrue de moitié.

11. Environ 60 pour cent des services écosystémiques évalués dans cette étude sont dégradés ou exploités de manière non viable, notamment: les pêches de capture, les approvisionnements en eau, la détoxification et le traitement des déchets, la purification de l'eau, la protection contre les aléas naturels, la régulation de la qualité de l'air, la régulation du climat régional et local, la régulation de l'érosion et la réglementation de l'esthétique du milieu. La dégradation des services écosystémiques pourrait notablement empirer pendant la première moitié de ce siècle, ce qui viendrait contrecarrer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

12. Selon une série d'évaluations récentes, la réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, ne se matérialise pas, alors même qu'en dépit de la signature d'importants accords sur l'environnement, les émissions de carbone ne cessent d'augmenter, des espèces continuent de s'éteindre, et la désertification pose toujours des problèmes majeurs dans les zones arides, semi-arides et subhumides. Du fait de l'augmentation de la population mondiale et du pouvoir d'achat global, la demande de calories alimentaires s'accroît, tandis que la disponibilité des facteurs de production biotiques et abiotiques s'amenuise: les terres sont converties au profit de systèmes de production non alimentaire, les ressources en eau se raréfient¹ et, parallèlement, les changements climatiques et la disparition de la biodiversité menacent la viabilité des exploitations agricoles dans des régions très diverses. Il est clair aujourd'hui qu'il n'y a plus d'autre choix que de produire davantage avec moins, tout en déployant tous les efforts possibles pour minimiser les risques pesant sur les facteurs de production. En d'autres termes, la viabilité environnementale dans l'agriculture n'est plus un choix, mais un impératif.

C. Le rôle central de l'agriculture dans la protection environnementale

13. En cette époque caractérisée par la rapidité et l'envergure sans précédent des flux mondiaux (capitaux, marchandises, services et personnes) et par la mondialisation d'enjeux tels que la faim, la pauvreté, les dégradations environnementales, les maladies et les conflits, l'agriculture ne peut plus être planifiée et menée de manière isolée. Les préoccupations environnementales – changements climatiques, offre et utilisation non viables d'énergie et recul rapide des ressources naturelles et de la biodiversité – ont des impacts mondiaux qui sont ressentis

¹Voir le document COAG/2007/7: Agriculture et rareté de l'eau: une approche programmatique pour l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la productivité agricole.

par tous, et de manière disproportionnée par ceux qui n'ont pas accès aux dispositifs de protection sociale.

14. Il est aujourd'hui clair que l'agriculture doit coexister avec le milieu naturel, et non saper les ressources dont elle dépend. Selon l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire, le défi qui consiste à inverser la dégradation des écosystèmes tout en répondant à la demande accrue de services, pourra être partiellement relevé, mais non sans apporter des changements majeurs aux politiques, aux institutions et aux pratiques en vigueur. Nombre de solutions permettraient de préserver et d'améliorer certains services écosystémiques selon des modalités qui réduiraient les arbitrages négatifs ou favoriseraient les synergies avec d'autres services écosystémiques.

15. En outre, l'interdépendance du développement et de l'environnement est au cœur des grands débats internationaux visant à créer un cadre propice à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le but recherché est l'intégration systématique des considérations environnementales et de la réduction des risques dans les actions de développement, car ce sont des éléments capitaux des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et des plans de développement durable.

16. Les politiques agricoles doivent tenir compte de nouveaux paramètres, tels que la réaffectation massive des terres agricoles (et la conversion possible des terres agricoles) que prévoient certains scénarios, le remplacement des cultures alimentaires actuelles par des cultures énergétiques, et la contribution potentielle de l'agriculture au développement économique mondial. Les goulets d'étranglement doivent être identifiés et corrigés par des programmes adéquats, en ralliant la volonté politique des institutions agricoles, tant il est vrai que l'agriculture est à la fois la cause et la clé de nombre de ces problèmes.

III. Diversité biologique

A. L'agriculture, premier utilisateur de la biodiversité

17. Les effets de l'agriculture sur le milieu naturel, notamment la biodiversité des espèces sauvages, et le rôle de l'agrobiodiversité dans l'agriculture sont deux questions distinctes. L'agriculture (y compris la foresterie et les parcours) est le premier utilisateur de terres, et la croissance démographique du siècle dernier est à l'origine de la transformation massive de terres inexploitées en terres agricoles.

18. La population mondiale continuera de croître dans un avenir prévisible, ce qui signifie que la production agricole et les disponibilités alimentaires devront augmenter pour réduire le nombre de victimes de la faim, premier Objectif du Millénaire pour le développement. L'augmentation massive de la production au cours des cinq dernières décennies résulte davantage d'une intensification que d'une expansion et, de ce fait, l'emprise de l'agriculture sur les habitats sauvages s'est accrue plus lentement que la disponibilité des denrées alimentaires.

19. Parallèlement, l'utilisation grandissante d'intrants extérieurs (comme les pesticides et les engrais) a parfois eu des effets délétères sur le milieu naturel en raison de phénomènes tels que l'eutrophisation des plans d'eau et les conséquences imprévues des pesticides – notamment la bioaccumulation et la bioamplification – sur les espèces de faune et de flore sauvages et les organismes non visés, en particulier les pollinisateurs, les micro-organismes du sol, les organismes aquatiques, les prédateurs des ravageurs agricoles, les parasitoïdes utiles et la biodiversité végétale naturelle.

20. À l'avenir, les changements climatiques devraient accélérer les pressions pesant sur le milieu naturel, notamment par suite de la déstabilisation des systèmes de production établis de longue date et de l'intensification des stress abiotiques (comme les pénuries d'eau, la salinité, l'aridité et les canicules), tout ceci sur fond d'une demande alimentaire croissante. De plus, l'augmentation prévue de la monoculture des matières premières entrant dans la fabrication des

biocombustibles et des bioplastiques² pourrait exacerber l'érosion génétique. Cette évolution est porteuse de défis considérables, car la biodiversité est la matière brute utilisée par les sélectionneurs pour créer les nouvelles variétés culturales qui permettront de préserver la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture au profit des générations futures, et de conserver l'important fonds génétique nécessaire à la résilience des écosystèmes.

B. L'agrobiodiversité au cœur de notre système de subsistance

21. Ce ne sont pas les espèces sauvages composant la diversité biologique qui assurent l'alimentation des populations, mais plutôt le complexe d'espèces agricoles et la riche palette génétique contenue dans les espèces animales et végétales cultivées. Cette palette a été constituée à la faveur des sélections opérées par les exploitants agricoles du monde entier et des échanges entre les régions et les cultures. Dans bien des cas, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ne peut perdurer sans l'intervention de l'homme, dans le cadre des systèmes de production. À moins qu'elle ne soit gérée *ex situ*, cette variation intraspécifique est souvent perdue à mesure que les formes d'exploitation traditionnelles disparaissent au profit de systèmes modernes.

22. La diversité biologique agricole, forestière et halieutique sous-tend la production de denrées alimentaires, de combustibles et de fibres ainsi que toute une gamme de services écologiques. Un consensus scientifique a clairement été exprimé quant au fait que la préservation de la biodiversité dans des écosystèmes aménagés permet de:

- maintenir la productivité agricole, par exemple par la conservation et l'exploitation durable des ressources génétiques végétales et animales (à la fois terrestres et aquatiques);
- fournir des services écosystémiques tels que la pollinisation, la destruction des ravageurs, le piégeage du carbone, le maintien du cycle des substances nutritives et la gestion des bassins hydrographiques;
- favoriser la production, l'adaptation et le maintien des fonctions écosystémiques naturelles et agricoles; et,
- préserver la résilience des écosystèmes face aux stress environnementaux tels que l'évolution du climat.

23. Au fil des années, les tendances à l'œuvre dans le monde ont montré combien les stratégies imprévoyantes d'intensification et d'expansion agricole ont mis les ressources naturelles en péril. Des choix malavisés ont conduit à la destruction de la diversité biologique et des habitats, poussé des espèces sauvages à l'extinction, favorisé la pollution par les pesticides, accéléré la disparition de services environnementaux productifs (comme la transformation des éléments nutritifs du sol, le drainage naturel, la destruction des ravageurs et la pollinisation), et réduit les ressources génétiques agricoles pour l'avenir. Compte tenu de l'augmentation escomptée de 50 pour cent de la population mondiale au cours des 50 prochaines années, il est à la fois nécessaire et salutaire de gérer la diversité biologique dans le sens d'une adaptation afin de promouvoir une intensification durable de la productivité agricole, tout en conservant un volume adéquat de biodiversité naturelle et cultivée.

24. Des systèmes agricoles durables, bien conçus et gérés dans l'optique d'une adaptation offrirait des solutions claires pour un fonctionnement symbiotique de l'agriculture et du milieu naturel. Citons, à titre d'exemple, une gestion des ressources naturelles qui profiterait à l'agriculture tout en préservant l'environnement (comme l'agroécologie) et les systèmes d'exploitation mixte (alliant par exemple aquaculture et riziculture). Une connaissance approfondie du comportement écosystémique de la diversité biologique permet d'améliorer la

² À Terni (Italie), Novartis Master-Bi produit déjà 35 000 tonnes de biopolyesters à partir d'huiles végétales (tournesol, colza, ricin), et sa production passera bientôt à 60 000 tonnes, soit 60 pour cent du marché mondial des bioplastiques.

dynamique des écosystèmes (par exemple les flux d'énergie ou la structure des communautés), tandis qu'une sélection avertie, la domestication des espèces et la diversification locale des systèmes agricoles sont susceptibles d'accroître l'offre alimentaire, tout en répondant aux exigences de qualité environnementale et à la demande des marchés (par exemple de produits d'agriculture biologique produits dans des conditions éthiques).

C. L'agriculture, seul cadre envisageable en vue de la résolution des problèmes de biodiversité

25. Au vu des changements attendus, l'agriculture sera de plus en plus appelée à fournir des services écosystémiques, comme le piégeage du carbone, et de produire les matières premières nécessaires aux biocombustibles et aux bioplastiques. Ceci exigera une grande efficacité de production et des superficies importantes, souvent en concurrence avec la production alimentaire. Ces matières premières sont souvent produites en monoculture, et donc plus sensibles aux infestations de ravageurs. Les expansions massives à faible apport de main-d'œuvre pourraient mettre en péril les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de certaines communautés rurales pauvres. Il est encore difficile de dire comment ce genre de défi sera surmonté par les écosystèmes et les populations affectés, mais il est clair que des recherches doivent être menées, et que des mesures de planification agricole devront être prises pour atténuer les impacts physiques et socioéconomiques néfastes.

26. Il ne peut y avoir de réponse parcellaire au défi complexe que pose la diversité biologique, et on ne pourra faire l'économie d'un cadre cohérent pour planifier les changements et convenir de mesures pratiques de conservation et d'exploitation optimale de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Dans un premier temps, cette planification doit être envisagée au sein même du secteur agricole, étant donné que la correction des impacts négatifs a été et demeure l'un des rôles essentiels des institutions agricoles.

IV. Changements climatiques

A. Les changements climatiques: un problème pour tous les pays

27. Les changements climatiques sont d'envergure mondiale, et tous les pays en ressentent les répercussions. Les pays les plus vulnérables, qui sont aussi ceux où la pauvreté est la plus répandue, pourraient être les premiers à en souffrir et les plus affectés.

28. De récentes évaluations ont confirmé que la température mondiale s'est élevée d'un degré Celsius depuis 1850 du fait des émissions de gaz à effet de serre. En l'absence d'une réduction notable de ces émissions, il est à 75 pour cent probable que la température mondiale s'élèvera de deux à trois degrés de plus au cours des 50 prochaines années. Il y a même un risque de 50 pour cent que cette augmentation des températures mondiales soit de l'ordre de cinq degrés. Les changements climatiques modifieront le fondement même de l'existence des populations dans le monde entier, et notamment l'accès aux ressources hydriques, forestières et halieutiques, la production alimentaire, la santé et l'environnement.

29. Selon une étude indépendante³ fondée sur les résultats de modèles économiques formels, en l'absence de mesures correctives efficaces, le coût global et les risques associés aux changements climatiques correspondraient à une réduction annuelle d'au moins 5 pour cent du PIB mondial. Si l'on élargit la gamme des risques et des impacts considérés, les dommages pourraient représenter une perte de 20 pour cent du PIB, voire davantage, dont une partie disproportionnée frapperait les pays les plus pauvres, alors soumis à un risque accru de famine. Le coût des épisodes climatiques extrêmes – inondations, sécheresses et tempêtes, notamment – a

³ *Rapport Stern: L'économie du changement climatique* (octobre 2006).

d'ores et déjà augmenté, y compris dans les pays développés. Si des mesures ne sont pas engagées, des millions de gens pourraient venir grossir le flot des réfugiés lorsque leurs terres et leurs maisons seront détruites par les inondations ou les sécheresses.

B. Interdépendance de l'agriculture et du climat

30. Outre qu'ils constituent des ressources environnementales majeures, des facteurs climatiques tels que l'énergie solaire et l'eau sont essentiels pour la production agricole. Les pratiques agricoles et forestières mondiales (telles que la conversion des zones humides en terres agricoles, le déboisement, les rizières, les parcs d'engraissement du bétail et les engrais) sont aujourd'hui responsables d'environ 25 pour cent des émissions de gaz à effet de serre, réduisent les puits de carbone, et modifient les cycles hydrologiques, exacerbant ainsi les retombées des changements climatiques. Parallèlement, la fréquence croissante des tempêtes, des sécheresses et des inondations a des répercussions sur la viabilité des agroécosystèmes et sur les disponibilités alimentaires mondiales.

31. L'agriculture et la foresterie peuvent faire partie des solutions en contribuant à atténuer les changements climatiques – notamment par les activités de conservation, de piégeage et de substitution du carbone – et en concevant des systèmes agricoles respectueux de l'environnement et susceptibles d'amortir les épisodes climatiques extrêmes. Grâce au piégeage du carbone, l'agriculture et la foresterie peuvent également contribuer à l'application du Protocole de Kyoto.

32. Compte tenu de la répartition géographique inégale des moyens de production alimentaire, la viabilité des agroécosystèmes et les disponibilités alimentaires seront perturbées aux niveaux local et régional. Les changements notables qui caractérisent la distribution géographique des climats et les modèles associés d'utilisation des sols, ainsi que la migration des espèces et des écosystèmes finiront par entraîner une modification de l'équilibre de la production alimentaire dans le monde. Les régions tempérées situées à des latitudes élevées pourraient enregistrer une augmentation de leur productivité, tandis que les régions tropicales de basse latitude pourraient constater une baisse de leur productivité céréalière. Pour ce qui est de la pêche, les caractéristiques biologiques des espèces, leur répartition et la santé générale de la filière alimentaire aquatique seront toutes affectées par l'évolution du climat, compte tenu de son étroite corrélation avec les schémas mondiaux de circulation océanique, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de salinité.

33. Bien que l'on n'en comprenne pas clairement le mécanisme, des modifications de la diversité biologique sont prévues à tous les niveaux, notamment dans la composition des écosystèmes et le métabolisme des espèces. Outre la réduction attendue de la biodiversité, l'allongement des campagnes agricoles et des saisons de pêche en eau douce et le raccourcissement des cycles biologiques de l'ensemble des organismes viendront modifier les relations culture/animal et ravageur/maladie. L'apparition de nouveaux ennemis des cultures aura une incidence sur les rendements économiques. De manière générale, les schémas et la variabilité des risques sont en augmentation, avec toutes leurs conséquences sur la sécurité alimentaire, les mouvements de population et les conflits.

C. Exploiter la capacité d'adaptation de l'agriculture

34. L'agriculture a souvent montré par le passé une capacité réelle à s'adapter à l'évolution du climat. Au plan mondial, elle peut probablement s'adapter au réchauffement planétaire dans des proportions modérées, à condition que la variabilité climatique ne se manifeste pas brutalement. Les variations régionales sont l'aspect le plus important. À basse latitude, le rendement des cultures céréalières est généralement proche de leurs limites de tolérance à la chaleur tandis que les conditions de végétation s'amélioreront probablement dans les latitudes élevées où l'agriculture pourrait profiter d'un avantage compétitif. La capacité d'adaptation sera sans aucun doute un facteur clé déterminant la répartition relative des impacts néfastes.

35. Bien que le débat sur les changements climatiques continue, pour l'essentiel, à porter sur les mesures d'atténuation (par exemple le Protocole de Kyoto), il convient d'accorder plus d'attention à l'adaptation aux changements climatiques, surtout pour éviter que les pays en développement n'en subissent le contrecoup. Planifier cette adaptation, cela veut dire développer les capacités de résilience et minimiser les coûts en améliorant la planification et en adoptant des pratiques agricoles caractérisées par leur capacité d'adaptation au climat.

36. Des recherches sur les possibilités d'adaptation au climat doivent être menées afin d'apporter les connaissances nécessaires aux agriculteurs, aux pasteurs et aux forestiers, notamment:

- des données et des outils agrométéorologiques pour prévoir et surveiller les conditions de croissance et les conditions après récolte. À cet effet, on peut s'appuyer sur des modèles, préciser les seuils critiques, prévoir l'impact des sécheresses, des feux, de la grêle, du gel, de la vernalisation et des épisodes climatiques extrêmes, formuler des prévisions en matière de rendement, de qualité de production et de phénologie (époque de la récolte, besoins en main-d'oeuvre) et estimer l'évolution des marchés internationaux du fait de la production et des prix.
- Le zonage agroclimatique pour modéliser les impacts et gérer la vulnérabilité. À ce titre, il conviendra d'examiner des questions telles que la conservation et la récupération de l'eau, l'exploitation des précipitations occultes et des climats artificiels (par exemple les serres) et l'atténuation des risques agroclimatiques au moyen de coupe-vent et de la modification des microclimats.
- Les approches agroécologiques de la prise de décisions en agriculture, en s'appuyant sur une gestion avisée de la biodiversité ayant pour but de développer la résilience face à l'évolution des conditions et des stress environnementaux. En fait, les populations génétiquement diversifiées et les écosystèmes à grande richesse spécifique ont de meilleures chances de s'adapter aux changements climatiques, notamment par la diversité des espèces végétales et animales indigènes et adaptées aux conditions locales, ainsi que par la sélection et la multiplication de variétés culturelles et de races autochtones adaptées ou résistantes aux conditions défavorables. Ainsi, en sélectionnant des variétés de riz adaptées et le bon régime d'irrigation (à savoir une irrigation intermittente et/ou une alternance d'irrigation et d'assèchement), on peut réduire la production et les flux de méthane dégagés par les rizières inondées, tandis que la gestion des matières organiques du sol permet de réduire les besoins d'irrigation de 30 à 50 pour cent.

37. Des risques climatiques majeurs pèsent sur la sécurité alimentaire, mais les investissements engagés aujourd'hui produiront leurs fruits à l'avenir, au plan environnemental comme au plan économique. Par ailleurs, on s'attache de plus en plus à préciser et à quantifier les effets économiques possibles des changements climatiques ainsi que les investissements à réaliser pour réduire les émissions de carbone résultant de l'utilisation de combustibles fossiles. Ces questions auront un retentissement sur tous les pays, développés ou en développement, car aucun pays ne peut à lui seul trouver remède à ce phénomène d'envergure mondiale. Des mesures d'incitation doivent être trouvées afin de promouvoir l'adaptation planifiée de l'agriculture et de la foresterie durable, le recours aux technologies à faible intensité de carbone, les connaissances agroécologiques et les débouchés commerciaux pour les produits issus d'une agriculture non polluante et à faible intensité énergétique.

V. Bioénergies

A. L'agriculture, une source d'énergie

38. Ce siècle pourrait être marqué par un net recul de l'usage des combustibles fossiles au profit des bioénergies⁴, l'agriculture et la foresterie étant les principales sources de biomasse pour la production des biocombustibles. Dans les pays développés et dans de nombreux pays en développement, les gouvernements et le secteur privé cherchent de plus en plus à développer l'utilisation des biocombustibles. Selon les projections pour l'année 2050 fondées sur des hypothèses économiques et institutionnelles plausibles, les bioénergies pourraient fournir entre 10 et 25 pour cent de la demande énergétique globale.

39. Même si la production et l'utilisation accrues des bioénergies ne sont que l'une des réponses possibles aux changements climatiques et aux enjeux de sécurité énergétique, plusieurs de leurs caractéristiques en font une option très intéressante. D'un point de vue énergétique, la biomasse fournit la matière première de toutes les formes de services énergétiques, une large gamme de biocombustibles à l'état gazeux, liquide et solide; en outre, sa diversité et sa disponibilité dans les zones rurales la rendent facilement accessible localement.

40. L'agriculture et la foresterie ont toujours été des fournisseurs et des utilisateurs importants d'énergie. Par conséquent, la production énergétique de ces secteurs a également une incidence sur l'utilisation des terres. Les prix élevés des combustibles fossiles et l'accroissement concomitant de la demande de biocombustibles issus de la biomasse agricole accélèrent l'évolution des modes d'utilisation des terres. Les bioénergies offrent aux agriculteurs un moyen de diversifier leur production, notamment dans les communautés rurales qui peuvent s'ouvrir sur d'autres marchés (celui des services énergétiques), et créent une demande supplémentaire pour leurs produits et les facteurs de production (terres, main-d'oeuvre, eau et autres intrants).

B. Les liens entre agriculture, bioénergies et climat

41. Les marchés énergétiques ont toujours eu une influence sur les marchés agricoles, côté intrants, étant donné que les fluctuations des prix de l'énergie ont une incidence sur le coût des engrais, des pesticides et du gasoil. Au cours des dernières années, les prix élevés des produits pétroliers et l'évolution des politiques qui ont entraîné un recours accru aux biocombustibles liquides ont fait de certains produits agricoles des sources compétitives d'énergie. Les investissements dans les bioénergies ont été stimulés, ce qui a eu des retombées directes sur les prix à la production, notamment pour plusieurs produits alimentaires de base.

42. L'interdépendance croissante de l'agriculture et de la demande d'énergie en constante augmentation a déjà eu pour effet de relever les prix de certains produits agricoles, en particulier le sucre. Depuis 2004, les prix du sucre et du pétrole ont progressé au même rythme. Lorsque certains pays se sont détournés du sucre au profit de l'éthanol, provoquant ainsi une réduction des exportations sucrières, sur fond de disponibilités mondiales en baisse, les cours du sucre ont remonté sur les marchés mondiaux, ce qui a incité les agriculteurs d'autres pays à intensifier leur

⁴ Bioénergies: énergie produite à partir de biocombustibles. Biocombustible: combustible produit directement ou indirectement à partir de la biomasse. Biomasse: matériau d'origine biologique (à l'exclusion des matériaux incrustés dans des formations biologiques et transformés en fossiles), tel que le bois de feu, le charbon de bois, les déchets agricoles et leurs sous-produits, les produits agricoles à usage énergétique, le fumier, le biogaz, le bioazote, le bioalcool, la biomasse microbienne et autres. Les bioénergies englobent toutes les ressources énergétiques ligneuses et agroénergétiques.

production (au détriment d'autres cultures), entraînant là encore un relèvement des prix de ces autres cultures⁵.

43. En tant que sources d'énergie quasi-exemptes d'émission nette de carbone, la plupart des systèmes bioénergétiques peuvent contribuer à l'atténuation des changements climatiques en remplaçant les combustibles fossiles et en favorisant le piégeage du carbone dans les plantations bioénergétiques. Selon les estimations, l'utilisation probable de biocombustibles en 2050 pourrait entraîner une réduction des émissions annuelles de CO₂ de l'ordre de 1,4 à 4,2 GtC, soit une baisse de 5 à 25 pour cent des émissions dues aux combustibles fossiles. Les échanges de droits d'émission contribuent d'ores et déjà à l'affectation de revenus supplémentaires à divers projets menés dans les pays en développement, et les projets bioénergétiques – soit un tiers des projets relevant du Mécanisme de développement propre – constituent désormais la catégorie la plus importante.

C. Gérer les utilisations concurrentes des ressources agricoles

44. Relier la demande énergétique à l'agriculture devrait entraîner une augmentation de la demande pour tous les intrants agricoles et facteurs de production affectés aux utilisations concurrentes. Le développement des bioénergies suscite des préoccupations pour la sécurité alimentaire des ménages, comme aux niveaux national et mondial. La disponibilité d'approvisionnements alimentaires suffisants pourrait se trouver menacée par la production bioénergétique si les terres et les autres ressources productives sont détournées de la production alimentaire. De même, si la production bioénergétique pousse les prix des produits à la hausse (comme le maïs en 2006), l'accès aux denrées alimentaires des acheteurs nets à faible revenu pourrait être affecté. Il demeure que les matières premières bioénergétiques offrent aux producteurs agricoles des perspectives nouvelles et en développement rapide et pourraient améliorer considérablement les revenus agricoles et soutenir la croissance de la productivité, ce qui aurait des retombées positives sur la disponibilité et l'accès aux denrées alimentaires. À long terme, la sécurité alimentaire pourrait toutefois pâtir de la croissance des bioénergies dans la mesure où la volatilité des cours du pétrole se répercute fortement et directement sur le secteur agricole.

45. On connaît plus de 200 espèces végétales présentant un intérêt pour les bioénergies; elles couvrent une gamme d'agroécosystèmes, d'exigences en eau et de tolérance aux différents stress (chaleur, sécheresse, salinité) plus vaste que les cultures alimentaires traditionnelles. En principe, ceci devrait permettre de restaurer des terres déboisées, dégradées et marginales, et donc de lutter contre la désertification et de développer la résilience de l'environnement face aux changements en cours. Certaines plantes présentant un potentiel bioénergétique – notamment *Jatropha* et *Pongomia* – peuvent s'établir sur des terres marginales, car elles se développent sur les sols peu fertiles et faiblement arrosés. *Jatropha* est déjà utilisée pour combattre la désertification en Afrique et restaurer des terrains miniers dégradés aux Philippines, tandis que le colza fait l'objet d'essais pilotes en vue de la production de biocombustibles sur les terres polluées de Tchernobyl. En tout état de cause, les avantages économiques de l'exploitation de terres marginales doivent encore être évalués, notamment pour déterminer les intrants nécessaires par rapport au prix de production, ainsi que les pressions exercées sur les ressources en terre et en eau.

46. Les coûts externes ne sont généralement pas reflétés par les prix du marché; cependant, même avec un rendement accru du capital et de la main-d'oeuvre, il est probable que la production

⁵ Il ressort de l'analyse des circuits commerciaux des biocombustibles que les pays en développement peuvent généralement approvisionner les pays de l'OCDE à des prix inférieurs à ceux de leur production intérieure. La capacité d'un pays à fournir le marché mondial en biocombustibles à des prix compétitifs marque le seuil de rentabilité, à savoir le point où le prix sur le marché mondial équivaut à celui que le pays producteur (où l'entreprise) est prêt à accepter en contrepartie. Ainsi, pour le bioéthanol produit au Brésil à partir de la canne à sucre, ce seuil est-il estimé à 35 dollars EU/baril équivalent pétrole.

de biocombustibles aura un coût notable pour l'environnement. Ce sera notamment le cas quand les systèmes de production agricole seront intensifiés de manière non viable, avec des répercussions en termes de pollution et d'épuisement des sols et des ressources en eau, de déboisement, de destruction des habitats naturels et de la diversité biologique. La transformation des forêts naturelles en plantations énergétiques, qui est déjà une réalité dans nombre de pays, constitue un cas extrême de dégradation environnementale. En revanche, on obtient l'effet opposé en remplaçant des systèmes de cultures annuelles intensives par des plantations d'espèces vivaces utilisées comme bois de feu.

47. La réorientation de la production alimentaire et fourragère au profit de cultures tropicales intensives destinées à la fabrication de biocombustibles (par exemple la canne à sucre et le maïs) et la sélection de plantes à haut rendement (*Jatropha*) permettent de procéder à des arbitrages dans le cadre des politiques mondiales d'échange et d'offre de denrées alimentaires. À l'heure actuelle, le marché des bioénergies est conditionné par des politiques (subventions, taxes, obstacles au commerce et mandats), tant du côté des intrants que de la production, qui pourraient fort bien évoluer à l'avenir. Il faudra définir des politiques pour réglementer l'affectation des terres et l'utilisation des terres marginales. Les questions touchant aux changements climatiques sont étroitement liées aux politiques énergétiques. Il est urgent d'évaluer la faisabilité de certains systèmes bioénergétiques, en fonction des besoins et des dotations en ressources des pays, du climat politique aux niveaux national, régional et mondial et de scénarios plausibles concernant les variables économiques, environnementales et politiques. Il est clair que les décisions devront être prises en toute connaissance de cause, un aspect sur lequel la FAO concentre son action.

48. De toute évidence, le développement équitable et durable des bioénergies est un élément important des filières alimentaires agricoles. Les politiques bioénergétiques ne peuvent être correctement gérées hors du cadre politique et réglementaire global de l'agriculture, et elles ne peuvent être étudiées sans être replacées dans ce secteur. Les outils et les instruments du secteur devront donc être utilisés pour réorienter les activités de planification et de surveillance agricole sur de nouvelles priorités. Pour ménager cette transition et les ajustements nécessaires, il faudra une planification cohérente à long terme, tenant compte de la complexité d'une gestion évolutive dans une économie mondiale de marché.

VI. Conclusions

A. Trouver d'urgence une solution au nœud gordien de l'agriculture

49. L'analyse ci-dessus montre que l'agriculture occupe une position centrale où doivent se décider les grandes questions touchant à la diversité biologique, aux bioénergies et aux changements climatiques. Les décisions relatives aux politiques agricoles, notamment celles qui concernent les biocombustibles, peuvent contribuer à atténuer certains des effets des changements climatiques, à réduire les pressions exercées par l'agriculture sur les écosystèmes et la biodiversité naturelle, à valoriser et à développer la diversité biologique agricole afin d'optimiser les arbitrages entre production alimentaire et production de biens et services agricoles.

50. L'agriculture est amenée à jouer des rôles divers dans lesquels des compromis difficiles, mais d'une importance considérable, devront être trouvés:

- en tant que garante de la sécurité alimentaire de la population mondiale qui devrait s'accroître de 50 pour cent et dont la consommation par habitant va elle aussi augmenter;
- en tant que moyen d'existence pour un très grand nombre de personnes, en particulier les pauvres;
- en tant que prestataire de services écosystémiques à l'ensemble du milieu naturel, et en tant qu'utilisateur des services écosystémiques fournis par ce même milieu naturel, et ce, dans un contexte de dégradation environnementale croissante;
- en tant que puits pour le piégeage du carbone;

- en tant que consommateur d'énergie plus économe, notamment lorsqu'elle est produite à partir de combustibles fossiles; et
- en tant que producteur des matières premières nécessaires à la fabrication des biocombustibles et des bioplastiques, un secteur qui devrait se développer de manière exponentielle dans un avenir proche.

51. Les changements majeurs apportés aux objectifs mondiaux de production agricole impliqueront des arbitrages complexes qu'il est difficile d'évaluer en termes d'impact écologique global, d'effets sur la sécurité alimentaire, de prix des denrées et de la main-d'oeuvre agricole, des termes de l'échange entre les pays et les régions, d'accès à la terre pour les pauvres et d'égalité sociale. La problématique agricole devra être revue de manière globale afin d'évaluer les objectifs pour la sécurité alimentaire, l'énergie, les changements climatiques, les écosystèmes, et le commerce et le développement, et de les relier à la nécessaire réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

B. L'opportunité d'une action mondiale

52. La prise de conscience du rôle central de la planification agricole intervient à un moment où les grands processus et forums internationaux font le lien entre biodiversité, climat et bioénergies. Ces relations d'interdépendance ont été spécifiquement identifiées à la trente-deuxième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (30 octobre- 4 novembre 2006), et ressortent clairement de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire.

53. Les agrosystèmes et les paysages productifs fournissent des services écologiques essentiels, tels que la pollinisation, la lutte contre les ennemis des cultures, et les flux d'éléments nutritifs, et il est capital de mieux gérer l'agrobiodiversité et les habitats situés au pourtour des exploitations agricoles. À mesure que les changements écologiques s'accroissent, l'agriculture doit tenir compte de facteurs de production jusque-là considérés comme immuables.

54. Il convient d'anticiper les changements dont l'avenir sera probablement porteur, et de commencer à modifier les pratiques de production. Pour plus d'efficacité, la planification devra envisager les grands ajustements à apporter à l'agriculture dans le but de produire les matières premières nécessaires à l'élaboration de biocombustibles et de bioplastiques, et en évaluer toutes les répercussions au niveau planétaire, notamment l'éventualité de risques phytosanitaires tels que les introductions de ravageurs, la propagation des espèces envahissantes et les nouvelles formes d'utilisation des ressources génétiques et des intrants agricoles synthétiques.

55. Les décideurs, les planificateurs, les chercheurs et les exploitants doivent tenir compte de l'économie énergétique globale à laquelle l'agriculture est désormais étroitement liée. En dépit des prix extrêmement mouvants, le rendement énergétique de l'ensemble du système est un objectif majeur. Il conviendra d'aider les exploitants à s'adapter aux changements prévus à court terme. À plus long terme, l'adaptation aux changements climatiques imposera une évolution rapide de toutes les solutions, technologies et outils de décision agricoles et agroécologiques.

56. La planification agricole reste largement axée sur la satisfaction des besoins nationaux, tandis que les échanges internationaux jouent un rôle de plus en plus marqué, les deux aspects se conjuguant dans un monde caractérisé par l'interdépendance croissante de ses composantes qui justifie des approches globales. L'autarcie n'est plus de mise compte tenu de la mondialisation financière. Les pays tirent profit de l'énorme poussée de la mondialisation, mais doivent parallèlement s'y soumettre. Dans cette économie de marché, les gouvernements joueront un rôle crucial lors de la formulation des cadres et règles d'intervention qui permettront aux exploitants agricoles, au secteur agroalimentaire et aux populations d'affronter les changements annoncés.

C. L'agriculture: une composante de la solution

57. Pour le meilleur ou pour le pire, c'est au sein même du secteur agricole que doivent se régler des problèmes tels que la production non viable, l'utilisation malavisée des combustibles, la raréfaction des ressources naturelles et l'exploitation des habitats; les gouvernements devront s'employer à trouver des accords et à prévoir les ajustements à apporter aux politiques pour évaluer précisément la valeur des services fournis par ce secteur, et relever ainsi le défi que posent les changements climatiques pour la sécurité alimentaire.

58. Par ailleurs, le débat en cours sur les problèmes de biodiversité, de changements climatiques et de bioénergies se déroule globalement sans participation vraie du secteur primaire et des ministères compétents. Autant dire que le secteur agricole n'a guère les moyens de favoriser une évolution, et donc de conjuguer les divers objectifs recherchés.

59. Pour jouer pleinement son rôle de partenaire de la protection environnementale et des échanges commerciaux, la planification agricole doit pouvoir tirer profit de son avantage comparatif, à savoir la position centrale de l'agriculture dans le débat en cours, et proposer des solutions politiques cohérentes dont les gouvernements pourront débattre⁶.

60. L'intégration de la planification et des politiques par les ministères compétents et le secteur privé, au sein des frontières nationales et au-delà, exige en tout premier lieu que le secteur agricole soit au fait des facteurs environnementaux auxquels il est soumis ainsi que de l'impact des changements écologiques sur l'économie et la société. Cela lui permettra de définir des objectifs politiques appropriés, en se fondant sur des mesures stratégiques négociées, notamment du point de vue des structures juridiques et de l'affectation des ressources.

VII. Le mandat de la FAO

61. Lors de l'adoption du Cadre stratégique 2000-2015, les États membres de la FAO ont jugé particulièrement importante la stratégie B « promouvoir, élaborer et renforcer les politiques et cadres réglementaires pour l'alimentation, l'agriculture, les pêches et les forêts » qui couvre à la fois les accords internationaux sur la production, l'utilisation sûre et l'échange équitable de biens agricoles et le soutien aux pays en développement pour veiller à ce qu'ils tirent profit de ce cadre. La stratégie D « appuyer la conservation, l'amélioration et l'utilisation durables des ressources naturelles pour l'alimentation et l'agriculture » confie à la FAO un rôle important dans l'élaboration des politiques internationales sur les ressources naturelles.

62. Bien que la FAO contribue aux grands accords multilatéraux sur l'environnement, les priorités agricoles et les priorités environnementales sont arrêtées par des entités différentes. En conséquence, les engagements sectoriels sont parfois appliqués sans grande cohérence à l'échelle nationale. Bien que la coordination des politiques demeure tout aussi difficile au niveau multisectoriel (que ce soit au sein des pays ou des organisations internationales), il est possible d'élargir la planification et les politiques agricoles aux questions intersectorielles. Le mandat et les outils de planification de la FAO favorisent l'intégration des programmes et des activités dès lors que des éléments jusque-là dispersés sont rassemblés en un cadre unique.

⁶ Des considérations de cet ordre font également l'objet du document CL 131/17 *Faits nouveaux à l'échelle internationale concernant la gestion des pesticides*, préparé pour la cent trente et unième session du Conseil, en novembre 2006. Le secteur agricole est dans une position analogue pour ce qui est de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, adoptée par la Conférence internationale sur la gestion des substances chimiques en février 2006, et du rôle du secteur agricole: « Au cours de sa phase préparatoire, l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques a été fortement stimulée par le secteur de l'environnement, et dans de nombreux pays, le secteur agricole a joué un rôle limité. Afin de tirer le plein profit des effets positifs de l'Approche stratégique et pour éviter des chevauchements inutiles avec les programmes et activités existants en matière de pesticides, il est important que le secteur agricole prenne une part active à la mise en oeuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques ».

63. Pour ce qui est de la biodiversité, la Convention sur la diversité biologique (CDB) a reconnu la spécificité des problèmes et des solutions aux problèmes concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et la nécessité de les résoudre au sein même du secteur agricole, ce qui a justifié la mise en oeuvre d'un programme conjoint FAO/CDB sur la biodiversité agricole, et plus particulièrement le rôle de chef de file de la FAO dans l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs. Au sein de la FAO, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Plan d'action évolutif sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, le Fonds mondial pour la conservation de la diversité végétale et la prochaine Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Suisse, octobre 2007) s'intéressent tous aux politiques, à la planification et à la gestion des ressources de l'agrobiodiversité. La Convention internationale pour la protection des végétaux offre un cadre permettant à la fois d'enrayer la propagation des ravageurs agricoles et de lutter contre les espèces envahissantes, notamment celles qui affectent le milieu naturel dans son ensemble. À l'autre bout de la filière alimentaire, la Commission du Codex Alimentarius a élaboré des normes en vue de la protection des consommateurs pour réglementer plus strictement les contaminants et autres résidus dans le système de production alimentaire.

64. En 2005, le Comité des forêts, le Comité de l'agriculture et le Conseil⁷ ont approuvé la création d'un domaine prioritaire pour une action interdisciplinaire sur les bioénergies qui a conduit au lancement du programme international sur les bioénergies destiné à faciliter la collaboration internationale dans ce domaine. En outre, le secrétariat du partenariat mondial sur les bioénergies est basé à la FAO depuis septembre 2006. Dans le contexte du mécanisme de collaboration avec les Nations Unies sur les questions énergétiques, les bioénergies relèvent du mandat de la FAO, et une publication sur ce thème destinée à la Commission du développement durable paraîtra en mai 2007⁸, dans le cadre de ce mécanisme.

65. En 2001, le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture se sont penchés sur la variabilité et les changements climatiques⁹, et ont recommandé à la FAO d'élaborer un programme intégré sur la question, en s'appuyant sur les activités actuelles de l'Organisation et sur les possibilités offertes par les négociations internationales sur le climat. Les activités de l'Organisation dans ce domaine visent à évaluer et à surveiller l'impact de la variabilité climatique et des changements climatiques sur l'agriculture et la foresterie, et à représenter ces secteurs lors des négociations internationales. Des discussions sont en cours avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques quant au rôle majeur qui pourrait être dévolu à la FAO pour la mise en oeuvre du Fonds d'adaptation, un mécanisme destiné à aider les pays les moins avancés à supporter le coût des effets pervers des changements climatiques; une grande partie des projets d'adaptation aura pour objet la gestion des systèmes alimentaires et agricoles.

66. Suite à la récente refonte du Département du développement durable, devenu Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, il est désormais possible d'élaborer un cadre politique cohérent sur l'agriculture et l'environnement, et plus particulièrement de renforcer la capacité de la FAO à relever des défis écologiques mondiaux d'une importance capitale pour les résultats du secteur agricole et des filières agroalimentaires.

⁷ Voir le document CL 128/9.

⁸ Le document COAG/2007/Inf. 12 présente un rapport d'activité sur les questions énergétiques.

⁹ COAG/01/5 et COFO/2001/09.

VIII. Recommandations du Comité de l'agriculture

67. Les considérations évoquées dans ce document montrent combien il est urgent d'effectuer une analyse mondiale afin d'arrêter des mesures internationales; en effet, les approches classiques ne sont plus envisageables compte tenu de la rapidité des changements et de la nécessité impérieuse d'agir. Les risques environnementaux liés à l'agriculture et l'effondrement du secteur primaire que produirait un non-interventionnisme pourront être évités si des décisions avisées sont prises à tous les échelons de responsabilité.

68. Il est donc proposé d'élaborer une stratégie à moyen terme qui aborderait les questions environnementales du point de vue du secteur agricole. Le double objectif poursuivi est d'accroître la productivité tout en contribuant à la conservation et à l'administration de l'environnement mondial. Rompant avec la vision ancienne d'une administration générale des ressources naturelles par le secteur agricole, cette stratégie proposerait des étapes précises en vue de la compréhension, de la planification et de la mise en oeuvre de mesures de croissance sectorielle fondées sur l'efficacité environnementale.

69. Ce cadre stratégique favoriserait l'examen des grands enjeux écologiques, notamment la biodiversité, les bioénergies et les changements climatiques – voire d'autres encore – ayant une incidence sur la sécurité alimentaire dans le monde. En outre, il permettrait d'analyser les relations intersectorielles d'interdépendance, les goulets d'étranglement, les possibilités et les arbitrages envisageables dans différentes zones écologiques et à différents degrés de développement. Il permettrait de soumettre à la communauté internationale différentes mesures et formules d'intervention écologiquement et économiquement rationnelles et des ajustements politiques et réglementaires. Enfin, il contribuerait à déterminer le rôle que pourrait jouer la FAO pour la recherche de synergies intersectorielles et interinstitutionnelles, et la coopération entre les principales organisations concernées et les bailleurs de fonds potentiels.

70. En conséquence, le Comité jugera peut-être utile d'inviter le Secrétariat, et plus particulièrement le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, à réaliser une étude, pour examen et discussion à la Conférence de la FAO de 2009, afin d'identifier les éléments possibles d'un Cadre stratégique pour les enjeux agricoles et environnementaux du XXI^e siècle.

EXTRAIT DU
RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DE
L'AGRICULTURE¹⁰
Rome, 25-28 avril 2007

VI. Environnement et agriculture

71. Le Comité a étudié les interactions entre les principaux défis environnementaux et le secteur agricole. Il a noté le rôle essentiel de la biodiversité et des bioénergies pour la santé de l'environnement et la sécurité alimentaire et a souligné que les effets des changements et de la variabilité climatiques sur l'agriculture étaient de plus en plus préoccupants.
72. Le Comité a approuvé le rôle joué par la FAO en ce qui concerne des questions environnementales d'une importance vitale pour l'alimentation et l'agriculture.
73. Le Comité a fait sienne la proposition du Secrétariat d'effectuer une étude sur des éléments envisageables pour définir un Cadre stratégique pour les enjeux agricoles et environnementaux du XXI^e siècle, notamment un plan d'action mondial visant à accroître la productivité tout en contribuant à la conservation et à l'administration de l'environnement mondial.
74. Le Comité a recommandé que cette étude définisse les critères qui pourront être utilisés pour prendre des décisions en connaissance de cause, en déterminant des étapes précises permettant de concevoir, de planifier et de mettre en œuvre des mesures de croissance sectorielle fondées sur l'efficacité environnementale, y compris les incidences socioéconomiques et stratégiques de différentes options. Le Comité a demandé que cette étude lui soit soumise à sa vingt et unième session, avant d'être présentée à la Conférence de la FAO, à sa trente-cinquième session (2009).
75. Étant donné l'ampleur et la diversité des enjeux mondiaux concernés, le Comité a recommandé que le Cadre stratégique s'inscrive dans une perspective à long terme. Il a également demandé à ce que les coûts de l'initiative soient évalués, de préférence en envisageant des ressources du Programme ordinaire, et que le projet soit amorcé sans délai, sans pour autant préjuger des conclusions de l'Évaluation externe indépendante de l'Organisation.
76. Le Comité a demandé à ce que l'étude soit effectuée par le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, en coopération avec d'autres départements et en consultation avec les États Membres. Il a recommandé instamment que les travaux soient menés en étroite coopération avec d'autres organes internationaux concernés et dans le cadre d'accords environnementaux multilatéraux et que des mesures soient prises pour tirer parti au maximum des synergies et des complémentarités, notamment avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Convention sur la diversité biologique.
77. Le Comité a recommandé que le Cadre stratégique analyse les relations d'interdépendance entre l'environnement et l'agriculture, notamment les possibilités, les risques et les solutions de compromis dans différentes régions agroécologiques et en fonction des différents besoins des régions concernant l'alimentation et les revenus. S'agissant des bioénergies, le Comité a insisté aussi bien sur la sécurité énergétique que sur les menaces qui pèsent sur la

¹⁰ CL 132/9.

sécurité alimentaire en raison de la concurrence en ce qui concerne l'utilisation des ressources. Le rôle de l'agriculture écologique, qui contribue à satisfaire les besoins environnementaux et alimentaires, a été souligné. Il a également été signalé que les mesures agroenvironnementales contribuaient pour beaucoup à la résolution de questions environnementales qui ne sont pas prises en compte par les forces du marché. Il a été recommandé que la question des interactions entre élevage et environnement soit traitée de manière adéquate dans le Cadre stratégique.

78. Le Comité a rappelé qu'il ne fallait pas négliger l'assistance technique apportée aux pays concernant des questions complexes, comme les cultures énergétiques particulières à des zones données, les options envisageables pour l'adaptation aux changements climatiques, la gestion de l'interface environnement-élevage, la communication d'avis et les instruments de diffusion des connaissances, éventuellement par l'intermédiaire de projets de coopération technique.